

Récifs artificiels en Charente-Maritime



L'immersion d'un récif au large des Landes. PHOTO DR

« Depuis que nous avons immergé les récifs artificiels, il y a deux fois plus de poisson. » Le comptage de Gérard Fourneau n'est pas, à proprement parler, scientifique.

Mais toutes les plongées effectuées sur les sites que l'association Aquitaine Landes Récifs (ALR) a retenus ont conclu à l'abondance du poisson sur ces installations inspirées de techniques où les Japonais excellent.

La première immersion a eu lieu en 1999. En une décennie, ALR a mis à l'eau 2 200 mètres cubes d'installations, des abris béton en forme de tipi. Trois sites ont été retenus, à Capbreton, Soustons-Vieux-Boucau et Messanges-Moliets.

Acteurs côtiers

Des structures immergées au fond pour mimer les caractéristiques des zones naturelles. Ainsi se définissent ces récifs artificiels avec lesquels l'ALR a ouvert une voie sur le golfe de Gascogne.

L'initiative pourrait faire école. Gérard Fourneau recevait cette semaine la visite de Cédric Hennache, qui, depuis le printemps dernier, est chargé d'étudier les possibilités d'aménager la bande côtière en Charente-Maritime. Une mission qui échoit au Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (CREAA), un centre technique basé au Château-d'Oléron. Le département de la Charente-Maritime et le Conseil régional Poitou-Charentes sont parties prenantes.

La première étape de cette prospection a consisté à rencontrer les acteurs côtiers. Marins pêcheurs professionnels, pêcheurs de loisir, conchyliculteurs, plongeurs, scientifiques, universitaires, fonctionnaires de la Direction des territoires de la mer ont fourni leur perception des richesses et des faiblesses de la côte, ils ont livré leur perception des interactions entre les différents usagers, et ont donné leur sentiment sur les récifs et leur éventuelle installation en Charente-Maritime.

Le premier chapitre du rapport est aujourd'hui en cours de rédaction. Il donne lieu à une restitution, cet après-midi, au comité local des pêches de Marennes-Oléron, à Bourcefranc.

Cette approche autorise Cédric Hennache à affirmer que « les gens ne sont pas farouchement opposés aux récifs ».

140 réponses

Fait curieux, ceux que l'on pourrait considérer comme les premiers intéressés, les pêcheurs professionnels, ont traîné les pieds pour répondre à son questionnaire. Mais au final, le chargé de mission a pu exploiter 140 réponses, tous pratiquants confondus.

Il s'en dégage une photographie qui révèle « des richesses de la faune et de la flore, des espèces halieutiques intéressantes, dont certaines remarquables, comme le maigre ».

Les craintes formulées ont trait aux dégradations de la qualité des estuaires, de la qualité de l'eau douce déversée dans le milieu marin.

Le questionnaire pointe des observations sur la diminution des quantités d'espèces, la diminution des tailles, les modifications de comportement du poisson.

Premiers blocs en 2012 ?

Dans une deuxième étape seront collectées les données physiques sur la bande côtière ; des retours d'expériences comme celui d'ALR seront recherchés.

La détermination d'un site expérimental idéal sera au programme de cette année de travaux, en même temps que le montage administratif du dossier. « Idéalement, les premiers blocs pourraient être mis à l'eau en 2012 pour une expérimentation. »

© www.sudouest.fr 2011